

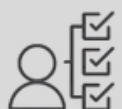
DÉONTOLOGIE ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Sécuriser ses pratiques professionnelles
dans le contexte immobilier de Saint-Barthélemy



LA FORMATION

L'activité immobilière repose sur des principes déontologiques et des obligations professionnelles visant à garantir la transparence, la loyauté et l'équité dans les relations avec les clients et partenaires. Cette formation permet aux professionnels de l'immobilier d'identifier les situations à risque, de prévenir les conflits d'intérêts et les pratiques discriminatoires, tout en sécurisant leurs pratiques dans le contexte spécifique du marché immobilier de Saint-Barthélemy.



LES OBJECTIFS

- Maîtriser les principes déontologiques applicables aux professionnels de l'immobilier.
- Identifier et prévenir les situations de conflits d'intérêts et de discrimination.
- Sécuriser leurs pratiques professionnelles dans le respect des obligations réglementaires.
- Adapter leurs pratiques aux spécificités du marché immobilier de Saint-Barthélemy.



METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Supports pédagogiques adaptés aux sujets traités.
- Études de cas et mises en situation professionnelles.
- Outil de visioconférence permettant de voir et dialoguer avec le formateur.

MÉTHODE

Formation interactive basée sur des apports théoriques, des échanges avec les participants et des mises en situation favorisant l'application des principes déontologiques et des bonnes pratiques professionnelles.

EVALUATION

Évaluation formative.

QCM de validation des connaissances.

LE LIEU

La formation se déroulera en présentiel à Saint-Barthélemy ou en visioconférence.

CONTACTS

CHAMBRE ECONOMIQUE
MULTIPROFESSIONNELLE
Etablissement Public Territorial
de Saint-Barthélemy
Centre Elvina - 57 chemin des
sables - Saint-Jean
97133 Saint-Barthélemy
Tel : 05 90 27 12 55
formation@cemstbarth.com
www.cemstbarth.com

Siret : 130 004 708 00033
N° d'activité : 95 9700165497



PROGRAMME



PROFIL FORMATEUR

Les intervenants ont une formation adaptée, une expérience professionnelle appropriée, et sont dotés d'un véritable sens de la pédagogie.

PUBLIC CONCERNÉ

- Agents immobiliers.
- Agents commerciaux indépendants.
- Dirigeants et collaborateurs d'agences immobilières.
- Professionnels intervenant dans les activités de transaction et de location immobilière.

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis



PROGRAMME

SÉQUENCE 1 : DÉONTOLOGIE ET RESPONSABILITÉ DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

- Cadre juridique et principes fondamentaux de la déontologie immobilière.
- Les obligations déontologiques : éthique professionnelle, probité, loyauté, équité et confraternité.
- Respect des obligations légales et réglementaires applicables à l'activité immobilière.
- Devoir d'information et devoir de conseil auprès des vendeurs, acquéreurs, propriétaires et locataires.
- Sécurisation des informations communiquées et des opérations immobilières.
- Identification et prévention des conflits d'intérêts.
- Apport d'affaires et apporteurs d'affaires : conditions d'intervention et vigilance sur les rémunérations.



LE COÛT ET LA DATE

La tarification et la date sont disponibles sur notre site internet. N'oubliez pas qu'il existe différents systèmes de financements de vos actions de formation. Le Centre de Formation de la CEM vous accompagne dans vos démarches.

- Relations entre professionnels : coopération, transparence, confidentialité et respect des intérêts des clients.
- Responsabilités civile, professionnelle et pénale du professionnel de l'immobilier.

- Mises en situation adaptées au marché de Saint-Barthélemy : clientèle internationale, opérations à forte valeur, intermédiation entre agences et pluralité d'intervenants.

SÉQUENCE 2 : PRÉVENIR LES DISCRIMINATIONS DANS LES ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES À SAINT-BARTHÉLEMY

- Définition de la discrimination et identification des critères prohibés.
- Principes d'égalité de traitement et de non-discrimination dans l'accès au logement et aux services immobiliers.
- Identification des discriminations directes et indirectes.
- Prévention des discriminations lors de la prise de mandat, de la commercialisation et de la sélection des candidats.
- Rédaction des annonces immobilières : vocabulaire et pratiques à risque.
- Gestion des demandes discriminatoires formulées par un propriétaire, vendeur ou mandant.
- Traitement équitable des prospects et clients dans un contexte de clientèle locale, métropolitaine et internationale.
- Vigilance dans la sélection des candidats à la location résidentielle, saisonnière ou longue durée.
- Responsabilité du professionnel et conséquences d'une pratique discriminatoire.
- Cas pratiques adaptés à Saint-Barthélemy : demandes de propriétaires, annonces, sélection de candidats et situations rencontrées en agence.



FINALITÉ

- **Attestation de fin de formation**

Cette formation fait l'objet d'une mesure de satisfaction globale des stagiaires rentrant dans le cadre de la certification QUALIOP de l'établissement.

Formation adaptable aux personnes en situation de handicap. Veuillez contacter la référente handicap Alexia Louis au 05 90 27 12 55 ou par mail à : alexia.louis@cemstbarth.com.



Pour vous inscrire, nous vous invitons à compléter le bulletin d'inscription sur le site internet de la CEM :
<https://www.cemstbarth.com/fr/inscriptions.php>